

Subvention ANS pour ton association



Sommaire

1 Cadre général

4 Bilan actions
financées 2023

2 Actions éligibles

5 Calendrier 2024

3 Informations
pratiques

6 Contacts



Cadre général

Contexte

- 2019** • Création de l'agence nationale du sport (ANS) et mise en place des projets sportifs fédéraux (PSF)
- 2020** • Création de la commission nationale ANS de l'UFOLEP pour organiser la gestion des crédits des PSF
- 2021** • **906 actions soutenues** par l'ANS
Attribution de **2,5 M€** dont plus de 469 000€ de plan de relance
- 2022** • **Plus de 900 actions soutenues** par l'ANS via une enveloppe de **2,3 M€**
- 2023** • **Près de 600 actions subventionnées** par l'ANS sur tout le territoire avec une enveloppe de 2 172 500 €
- 2024** • Attribution d'une enveloppe d'environ 2M € pour les comités et clubs affiliés à l'UFOLEP



Objectifs

Augmentation de la part réservée
aux clubs par rapport à 2021

**Rappel de l'objectif d'au moins
50% des crédits vers les clubs
pour 2024**

Sanctuarisation des crédits
envers les territoires d'Outre-mer

Augmentation des actions par
les clubs vers les Quartiers
Politiques de la Ville (QPV) /
Zones de Revitalisation
Rurales (ZRR)

Priorisation des actions sur le
dispositif ministériel « Savoir
rouler à vélo » (SRAV)

Procédure de dépôt des bilans
dématérialisée via Le Compte
Association



Conditions d'éligibilité

Le dépôt des dossiers sur
« Le compte asso »

Bilan des actions N-1 à envoyer
avant toute nouvelle demande

Avoir un minimum de 10
adhérent.e.s UFOLEP au sein
de l'association lors du dépôt

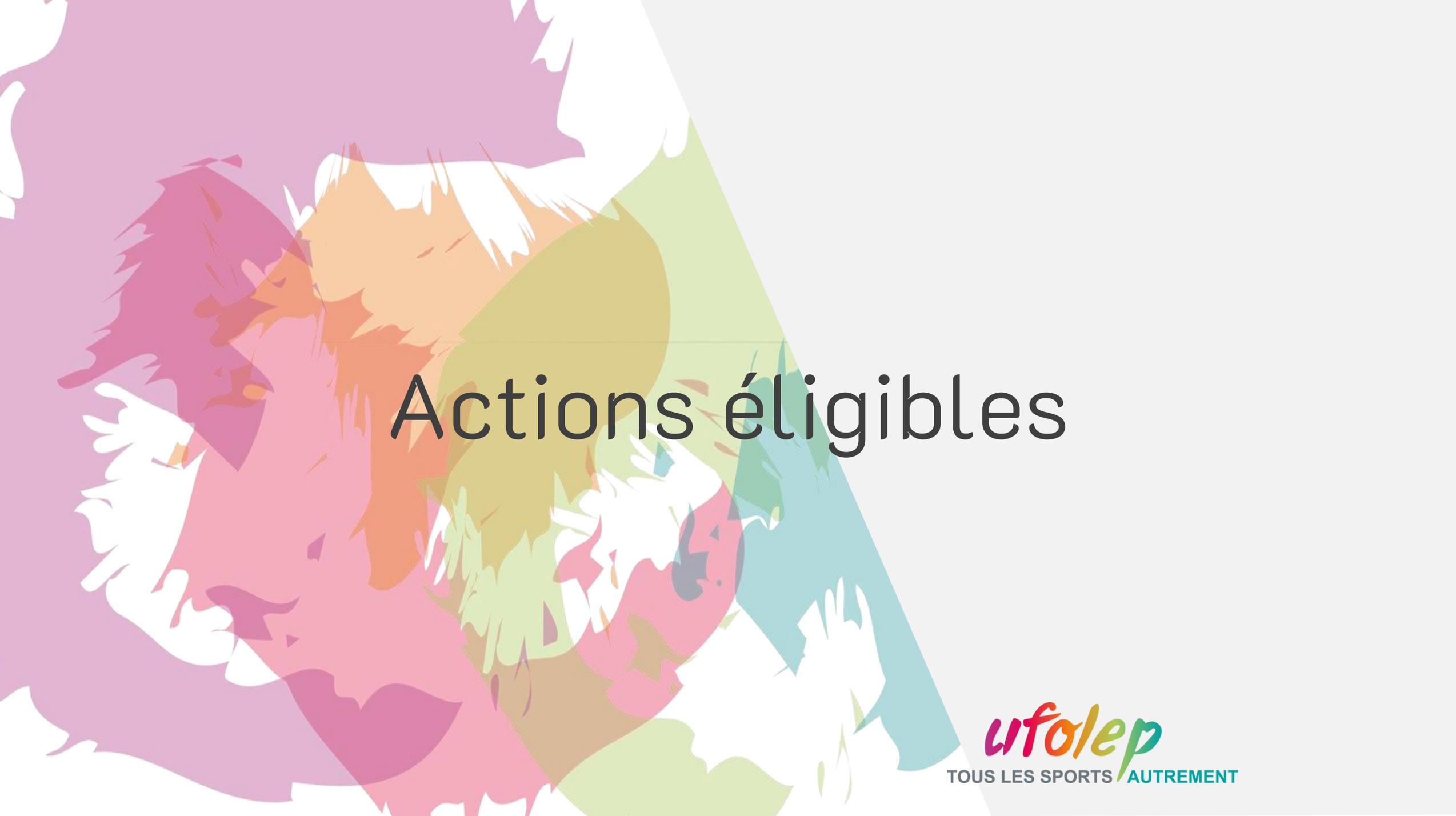
Fédérer à l'UFOLEP tout le
public touché lors de la
demande de subvention

Être affilié à l'UFOLEP
tout au long de la mise en
œuvre de l'action

Le montant maximal de la subvention est fixé selon
le barème suivant :

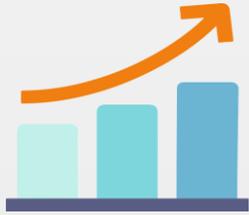
- 10 à 20 adhésions* = 1 500€ maximum
- 21 à 40 adhésions* = 3 000€ maximum
- 41 à 60 adhésions* = 5 000€ maximum
- 61 et plus = pas de plafond

* Adhésion à l'UFOLEP par
association



Actions éligibles

Priorités fédérales



Développement de la pratique

- Education par le sport
- Vie sportive
- Multisports adultes
- Plan vélo
- Activités de la forme
- Activités de loisirs



Promotion du sport santé

- A mon rythme
- UFO sport sante société (Ufo3s)
- Autres projets santé



Développement de l'éthique et de la Citoyenneté

- Evènementiel sportif
- UFOSTREET
- Playa tour
- Formations fédérales
- Projet/séjour socio sportif
- Secourisme



Animations Vacances Olympiques & Paralympique

Développement de la pratique





Education par le sport

UfoBaby
Ecole Multisports
Ecole Multisports De Pleine Nature

L'UFOLEP offre aux enfants un éveil à la pratique sportive dans un cadre associatif appelé « **Ufo baby** », « **Ecoles multisports** » pour découvrir des activités physiques. La **démarche éducative et ludique** permet d'appréhender par le jeu et le plaisir, la multi-activité à travers des ateliers de motricité, de coordination et de jeux d'adresse.





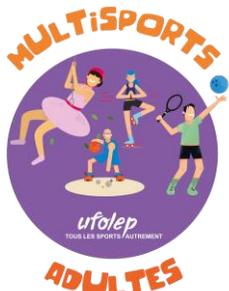
Multisports Adultes

Plusieurs thèmes possibles comme :

→ Développement du multisport pour les adultes

→ Création de sections multisports

→ Événementiel multisports





Vie Sportive

Plusieurs thèmes possibles comme :

- **Accueil et développement de nouvelles pratiques / sports innovants**
- **Conquête et fidélisation des pratiquants**
- **Sécurisation des pratiques**





Plan vélo

Kid Bike
Savoir Rouler À Vélo
Ensemble À Vélo

Ces dispositifs sont la réponse de l'UFOLEP et de l'Etat aux nombreux **enjeux sociétaux autour de la pratique du vélo** : mobilité (aller à l'école, au club de sport, ...), accès à une pratique sportive, lutte contre la sédentarité, éducation à la sécurité routière, respect de l'environnement





Activités de la Forme

Les activités de la forme sont un enjeu fédératif majeur pour la fédération, à travers la fidélisation des pratiquant.e.s, l'événementiel et les Weekend de la Forme.





Pratiques de loisirs

Plusieurs thèmes possibles comme :

- Développement de la pratique
- Nouveau modèle fédératif, nouveau format d'affiliation
- Nouvelle offre, nouvelles activités
- Construire un projet innovant et réalisable, l'expérimenter et le décliner



Sport Santé





A Mon Rythme (AMR)

Au travers d'activités physiques et sportives, de relaxation notamment, et d'espaces de sensibilisation à la citoyenneté, à l'autonomie à travers la nutrition et l'hydratation, le dispositif A Mon Rythme propose à tous les publics un **accompagnement global, de la sensibilisation à la prise en charge individualisée**. L'UFOLEP s'engage ainsi à **accompagner et soutenir les initiatives visant à prévenir les dangers et les risques liés à la sédentarité** (prévention primaire) et l'accompagnement et le suivi des personnes ayant une affection de longue durée (prévention secondaire) ou une pathologie et relevant de la prescription médicale d'activité physique.

[Plus d'infos ici](#)

**A Mon
Rythme**
je cultive mon bien-être





Espace UFOLEP UFO3S

L'UFOLEP a toujours défendu l'idée d'un sport et de l'activité physique comme facteur de santé, de bien-être et d'épanouissement personnel. Devenue priorité nationale, la thématique du « **Bien Être Actif** » conduit l'UFOLEP à exprimer sa volonté de **faciliter l'accès de tous les publics à une pratique adaptée** en déployant un dispositif de Maisons UFOLEP Sport Santé Société©, à destination des publics et des territoires les plus éloignés.

[Plus d'infos ici](#)





Développement de l'éthique et de la citoyenneté





Événementiel sportif

Chaque année, l'UFOLEP organise

plusieurs milliers de

manifestations sportives

(Compétitions sportives,

tournois, fête du club ou des

associations, ...) sur tout le

territoire qui permettent de faire

connaître ses activités, ses clubs,

etc...

Dont UFO STREET & Playa Tour

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT





UFOSTREET

L'UFO STREET comprend une série d'évènements locaux sur la France entière, se déroulant sur les « city stades » et complexes multisports de proximité du territoire. Le concept est de **proposer des RDV sportifs, tournois, des animations, démonstrations et initiations sportives** afin d'accueillir des jeunes, enfants et adolescents affiliés ou non à l'UFOLEP, s'appuyant prioritairement sur les activités en lien avec l'environnement des cultures dites urbaines (**football sur espace réduit, capacité physique, Breakdance, Graf, autres activités urbaines...**).. **Plus d'infos ici**





PLAYA TOUR

L'UFOLEP PLAYA TOUR est un **événement multisports itinérant sur toute la France** qui se déroule sur la période estivale (de fin mai à fin août), se traduisant par l'aménagement d'espaces multisports et culturels éphémères sur les littoraux, parcs et plans d'eau intérieur au territoire, ruraux comme urbains. Il propose, en direction de tous les publics, affiliés ou non à l'UFOLEP, des **animations, démonstrations et initiations sportives.**

[Plus d'infos ici](#)





Formation non pro.

La formation fédérale s'adresse aux **dirigeant.e.s, encadrant.e.s et officiels**, à travers des sessions spécifiques . [Plus d'infos ici](#)

Nos sensibilisations et **formations** aux **gestes de premiers secours** doivent nous préparer à réagir face à des situations de la vie quotidienne. [Plus d'infos ici](#)



Projet Socio-Sportif

Pour des projets autour des **publics issus des territoires prioritaires** mais également des séjours socio-sportifs [Plus d'infos ici](#)

Animations Vacances Olympiques & Paralympiques





Animations Vacances Olympiques & Paralympiques

Nouveauté pour 2024, puisque nous sommes en année olympique. Mise en place d'une enveloppe supplémentaires pour les animations Vacances Olympiques et Paralympiques.

Activités sportives pendant les vacances de printemps et/ou d'été, principalement à destination des jeunes de territoires prioritaires (QPV, ZRR)

*Mise en place de 5 demi-journées d'activités sportives pour prétendre à un financement.
(Code fiche subvention : 1911)*

Calendrier : Dépôt du dossier avant le 13 Mars 2024

Actions non éligibles

- **Frais de fonctionnement**
- **Actions se déroulant sur le temps scolaire (USEP)**
- **Acquisition de matériel en dehors de tout projet et d'un montant supérieur à**

500€ HT

ufolep
TOUS LES SPORTS / AUTREMENT



Informations pratiques

Ressources

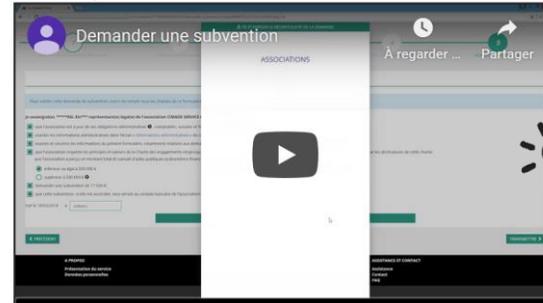
Créer son compte

- Création du compte et ajout de votre/vos association-s dans le compte



Déposer sa demande

- Saisie et dépôt d'une demande de subvention



Projet Sportif Fédéral



Guides utilisateurs du compte

asso



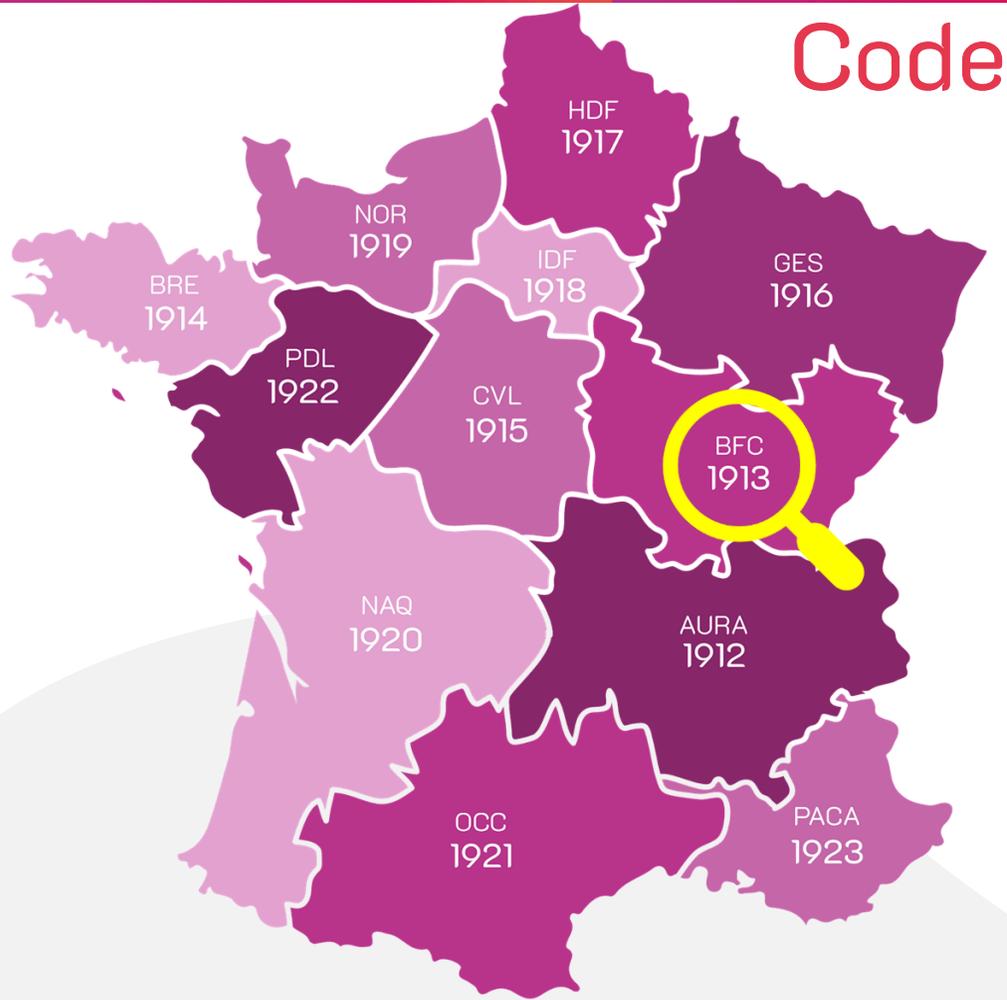
Aide pour comprendre
les pièces à joindre



Si vous avez la moindre
question ?

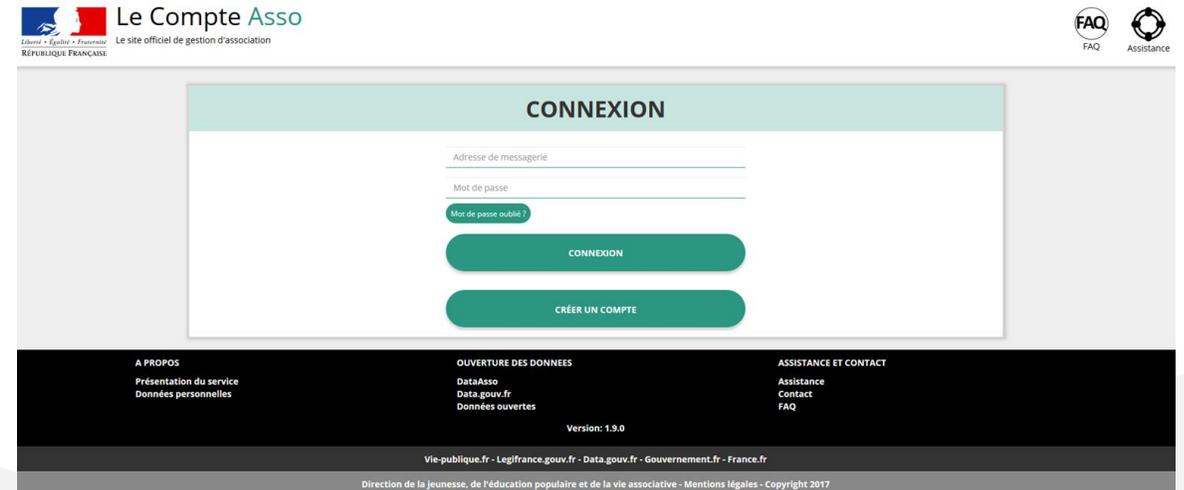
Contactez-nous !

Code fiche subvention



- L'ouverture du « Le compte asso » est prévu du **13 Février 2024** au **02 Avril 2024**
- Chaque région dispose d'une fiche avec un numéro spécifique qu'il faut connaître

Lien compte asso





Bilan des
actions
financées en
2023

Scénarii pour le compte-rendu (CRF)

ACTION TERMINÉE

1/ Complétude du compte-rendu
comme indiqué dans le guide

2/ Intégrer les pièces justificatives
comme indiqué dans le guide

3/ Attestations et transmission de
l'évaluation de l'ensemble du dossier*

PAS DE REPORT POSSIBLE

ACTION NON REALISÉE

1/ Saisir dans le CRF que le projet n'a pas été
réalisé

2/ Pas de pièce justificative à transmettre

3/ Attestations et transmission de l'évaluation
de l'ensemble du dossier*

*La transmission de l'évaluation du dossier subventionné en N-1 se fait de manière concomitante au dépôt de la demande de subvention de l'année N.

Ressources

Guides utilisateurs du compte asso



LE COMPTE ASSO

MANUEL UTILISATEUR

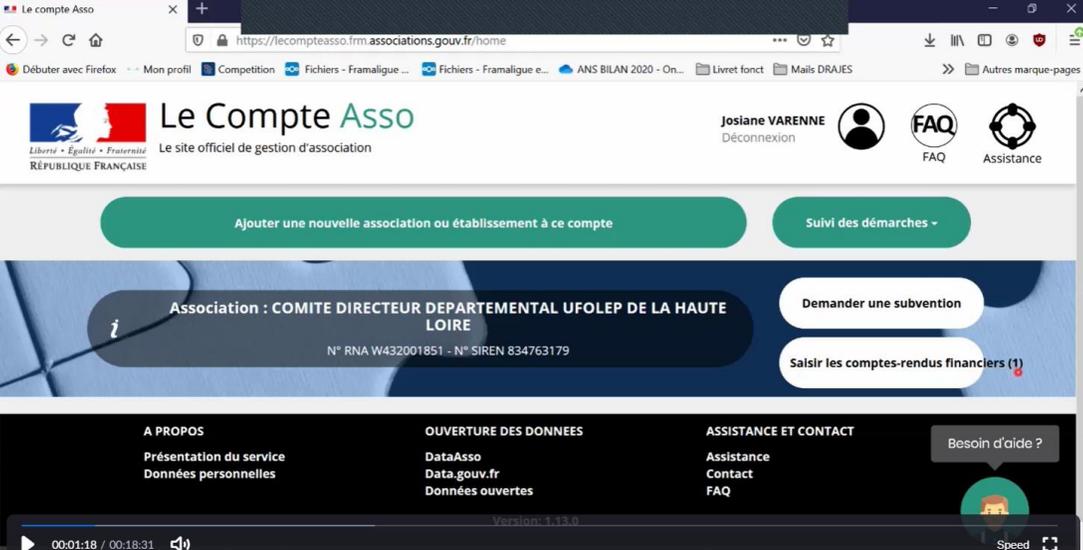
Ce guide est destiné aux structures désireuses d'effectuer une demande de subvention au titre des crédits déconcentrés (instruits au plan territorial ou dans le cadre des projets sportifs fédéraux) de l'Agence nationale du Sport.

Il reprend, pour chaque page, les éléments à compléter par l'association.

Il permet, en cas de blocage(s), de trouver la solution adéquate.

Il comporte de nombreux points d'attention ainsi que des conseils pour que l'association puisse mener à bien sa démarche.

Faire son bilan



The screenshot shows the 'Le Compte Asso' website interface. At the top, there's a navigation bar with the logo, the text 'Le site officiel de gestion d'association', and a user profile for 'Josiane VARENNE' with a 'Déconnexion' button. There are also icons for 'FAQ' and 'Assistance'. Below this, there are two main buttons: 'Ajouter une nouvelle association ou établissement à ce compte' and 'Suivi des démarches'. The main content area displays information for the association 'COMITE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL UFOLEP DE LA HAUTE LOIRE' with its SIREN and RNA numbers. There are buttons for 'Demander une subvention' and 'Saisir les comptes-rendus financiers (1)'. At the bottom, there's a footer with sections for 'A PROPOS', 'OUVERTURE DES DONNEES', and 'ASSISTANCE ET CONTACT'. A video player is visible at the very bottom of the screenshot.



*Si vous avez la moindre question
Contactez-nous !*

Points de vigilance lors du bilan

Informations administratives

Mise en œuvre de l'action

Nombre de personnes bénéficiaires

Dates et lieux de la réalisation de votre action

Objectifs atteints au regard de des indicateurs utilisés?

L'association doit rappeler le titre de l'action tel qu'il est présenté dans le dossier de demande de subvention initial et **résumer la réalisation de l'action** (ce qu'il s'est passé)

L'association doit indiquer le **nombre de personnes** exact **touchées** par l'action et **leur profils** (bénévoles, salarié.e.s, hommes, femmes, enfants, seniors, personnes en situation de handicap...)

Si l'action se ventailait en plusieurs sessions, l'association doit préciser les dates et lieux ainsi que la durée en jours ou en heures de chaque session. Ce sont ces informations qui permettront de **vérifier que le montant de la subvention attribué et versé correspond bien au nombre de jours et d'heures réalisées** et qu'il n'y a pas de trop-perçu.

L'association doit **décrire l'évaluation qualitative et quantitative** de l'action réalisée (rappel des objectifs initiaux, des critères d'évaluation et indicateurs utilisés, des modalités d'évaluation utilisées)

Données qui permettent aux fédérations de **relier le compte rendu au dossier de demande de subvention initial**

Subvention Agence Nationale du Sport / PSF

La subvention Agence Nationale du Sport/PSF (prévisionnelle comme réalisée) doit apparaître dans la rubrique « 74 subventions d'exploitation » sous l'intitulé « Etat » (et non Région ou Département).

ufolep

TOUS LES SPORTS / AUTREMENT

Prévision / Réalisation

Charges et des produits que l'asso a indiqué dans le budget prévisionnel de l'action du dossier de demande de subvention initial, L'association indique dans les colonnes « réalisations » des charges et des produits, ce qu'elle a réellement obtenu et dépensé.

Exercice

L'Association doit indiquer l'exercice concerné (à quoi correspond l'exercice au cours duquel la subvention Agence Nationale du Sport / PSF a été attribuée).

Contribution volontaire

Seules les associations disposants d'une information quantifiable et valorisable, ainsi que des méthodes d'enregistrement fiables, peuvent inscrire les contributions volontaires dans leurs budgets et comptes de résultats,

Sous totaux, totaux et pourcentages

Si l'association remplit toutes les colonnes demandées (prévision / réalisation), le calcul des totaux, sous totaux et des pourcentages (réalisation / prévision et subvention / total des produits) se fait automatiquement dans le formulaire en format .pdf.

Points finances lors du bilan

Ecarts

L'association explique les différences de montants constatés entre la colonne « prévision » et « réalisation » qu'elles soient positives ou négatives et leur impact éventuel sur la réalisation de l'action

Points finances lors du bilan (Suite)

Règles de réparation

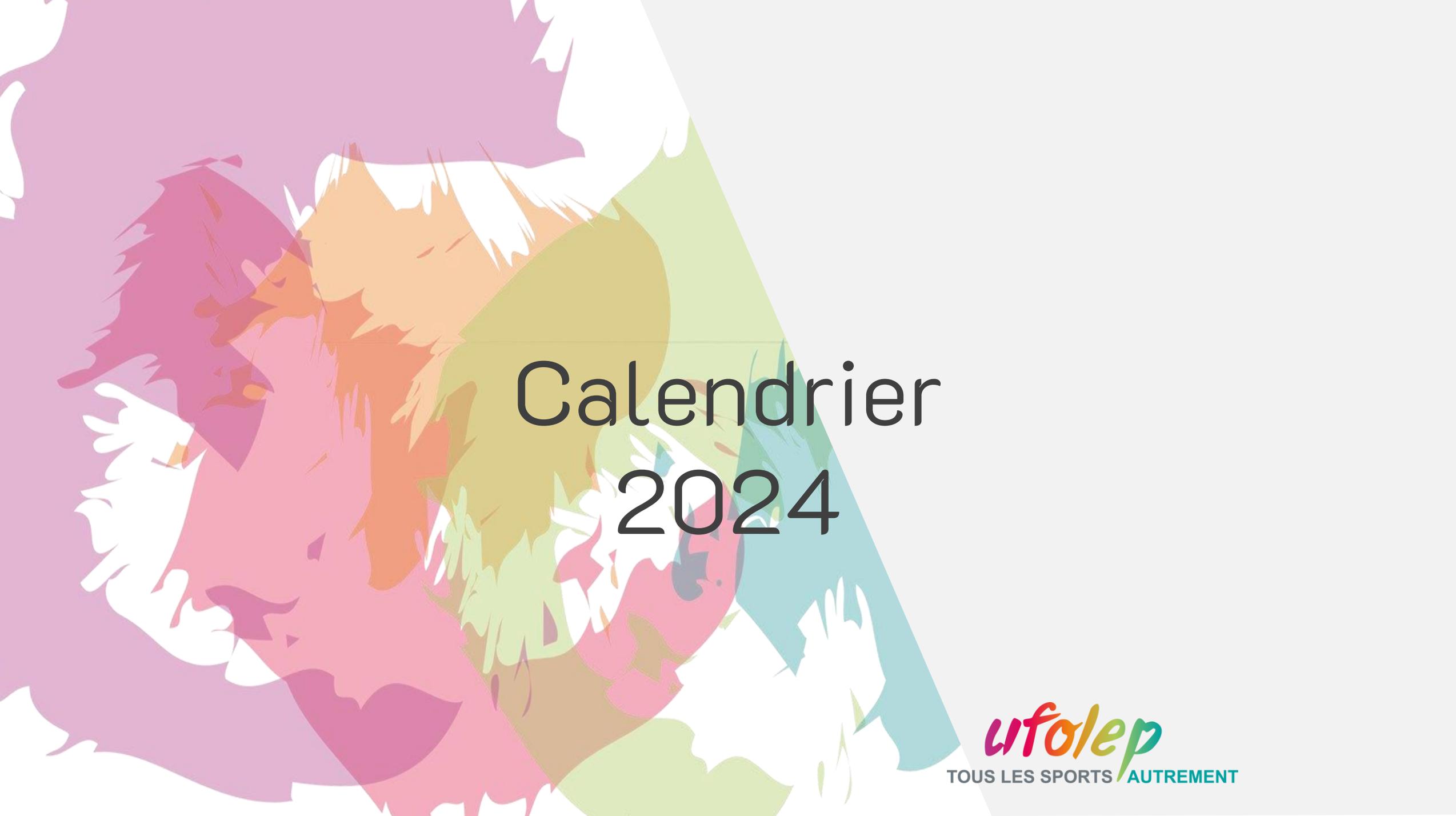
Si l'association a mentionné des charges indirectes et des ressources propres affectées à l'action, elle doit expliquer dans ce paragraphe quelle part ou quel pourcentage elle a utilisé pour répartir ces charges de fonctionnement et ses ressources propres globales et spécifique à cette action et pourquoi

Envoi

L'envoi du bilan se fait via le compte association avec la possibilité de retrouver son dossier à tout moment dans son espace.

Observations

Toute autre information ou remarque qui permettra de mieux comprendre le bilan ou le compte-rendu de l'association



Calendrier 2024

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

12 Février 2024



Commission territoriale ANS n°1 pour lancement de la campagne

13 Février 2024



Ouverture de la campagne sur Le compte association

02 Avril 2024



Date limite de dépôt des dossiers sur Le compte association

13 Mai 2024



Commission territoriale ANS n°2 pour 1^{ère} validation des dossiers

30/06/24



Commission nationale ANS pour validation définitive des dossiers

Mise en paiement des subventions



Eté

Notification d'attribution ou refus des subventions



Automne

Calendrier de la région BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Contacts

Vos référents départementaux en BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

21 - COTE D'OR	Hélène MARCHAND	ufolep21@orange.fr 06 59 27 90 18
25 – DOUBS	Florian MARTIN	ufolep25@laliguebfc.org 06 60 76 91 09
39 – JURA	Hélène GRAPPIN	ufolep39@laliguebfc.org 03 84 35 12 13
58 – NIÈVRE	Adeline BARRÉ	ufolep58@fol58.org 03 86 71 97 33
70 – HAUTE-SAÔNE	Morgan BOFFELLI	ufolep-70@fol70.org 06 58 27 28 16
71 – SAÔNE ET LOIRE	Ethis BERTHELARD	ufolep71@laliguebfc.org 06 40 13 44 48
89 - YONNE	Charly GONZALEZ	ufolepyonne@orange.fr 03 86 42 01 21
90 – TERRITOIRE DE BELFORT	David RANOUX	ufolep90@laliguebfc.org 06 68 37 43 79

